

Investissements étrangers en Nouvelle-Zélande – la structure est importante

Les observations suivantes ne peuvent pas être considérées comme des conseils fiscaux, mais démontrent pourquoi un LP vaut la peine d'être examiné :

1. Les bénéficiaires du LP sont automatiquement attribués aux partenaires du LP au prorata de leur investissement, tandis que les directeurs d'une société décident si un dividende doit être déclaré aux actionnaires d'une société.
2. Le paiement de plus-values sous forme de dividende à l'actionnaire d'une société entraîne un impôt de sortie effectif et pourrait entraîner une obligation de liquidation de la société, ce qui peut être problématique si l'accès aux plus-values de l'investissement est requis. Il n'y a pas une telle exigence pour l'impôt de sortie ou la liquidation si un LP est utilisé.
3. Les sociétés peuvent entraîner une double imposition s'il n'y a pas de crédit étranger disponible pour l'imposition néo-zélandaise. Nous avons déjà utilisé un LP pour des clients résidents américains fortunés afin de résoudre cette double imposition, ce qui impliquait des conseils de leur avocat fiscaliste américain.
4. Un LP est une entité juridique distincte, mais fiscalement transparente. Ainsi, bien que le LP commence à être imposé à 28 %, les revenus et les dépenses reviennent aux partenaires (commandité (general partner) et commanditaire/s (limited partner/s)) au prorata des apports des partenaires et sont donc imposés au taux applicable à chaque partenaire.
5. Il existe un contrat de LP qui fournit des détails sur la façon dont le LP doit être exploité. En plus de leurs avantages fiscaux pour les clients ayant de vastes intérêts à l'étranger, ils peuvent également constituer une structure très efficace pour les entreprises néo-zélandaises où un éventail de personnes travaillent ensemble.
6. Les commanditaires d'un LP sont seuls responsables à hauteur de leur apport financier, à condition qu'ils restent un investisseur passif conforme.
7. Pour le moment, les détails des commanditaires du LP ne sont pas disponibles dans le domaine public.

Société en commandite (limited partnership) (LP) v company

Une société à responsabilité limitée est fréquemment utilisée pour l'investissement en capital, mais une société en commandite (limited partnership) peut également être une excellente option, en particulier si vous ne voulez pas que votre capital soit bloqué en Nouvelle-Zélande.

Les LP ont été introduits en 2008, principalement pour encourager l'investissement étranger. La structure était conforme aux normes internationales et visait à offrir une plus grande certitude aux investisseurs. Les LP existent dans des pays tels que les États-Unis, le Luxembourg, le Singapour, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Australie et Hong Kong.

Parlons-en

La structure de votre investissement peut avoir un impact inattendu. Pour une équipe qui a une connaissance approfondie des structures néo-zélandaises et qui comprend l'importance d'une vue d'ensemble, contactez Lee Harris ou Andrew Nicoll chez Martelli McKegg.

Email: lee.harris@martellimckegg.co.nz

DDI: +64 9 950 9047



Foreign investment in New Zealand – the structure matters

The following observations cannot be taken as tax advice, but demonstrate why an LP is worth a look:

1. The profits of the LP are automatically attributed to the partners of the LP in proportion to their investment, whereas the directors of a company decide whether a dividend should be declared to a company's shareholders.
2. Payment of capital gains by way of a dividend to the shareholder of a company results in an effective exit tax and may result in a requirement to wind up the company, which can be problematic if access to capital gains in the investment is required. There is no such requirement for the exit tax or winding up if an LP is used.
3. Companies can result in double taxation if there is no foreign credit available for the New Zealand taxation. We have previously used an LP for high-net worth US resident clients to resolve this double taxation, which involved advice from their US tax attorney.
4. An LP is a separate legal entity, but fiscally transparent. So, although the LP starts being taxed at 28%, income and expenditure flow through to the partners (general partner and limited partner/s) in proportion to the partners' contributions and are therefore taxed at each partner's applicable rate.
5. There is an LP agreement that provides details about how the LP must be operated. In addition to their tax benefits for clients with extensive foreign interests, they can also be a very effective structure for New Zealand businesses where a range of individuals work together.
6. The limited partners of an LP are solely liable up to the amount of their financial contribution, provided that they remain a passive compliant investor.
7. At the moment, details of the limited partners in the LP are not available in the public domain.

Limited Partnerships (LP) v Company

A limited liability company is frequently used for capital investment, but a limited partnership can also be a great option, particularly if you don't want your capital to be marooned in New Zealand.

LPs were introduced in 2008, primarily to encourage foreign investment. The structure was consistent with international norms and aimed to provide greater certainty for investors. LPs exist in countries such as the US, Luxembourg, Singapore, UK, Ireland, Australia and Hong Kong.

Let's talk

The structure for your investment can have unexpected impact. For a team that has in-depth knowledge of NZ structures and understands the importance of the bigger picture, contact Lee Harris or Andrew Nicoll at Martelli McKegg.

Email: lee.harris@martellimckegg.co.nz

DDI: +64 9 950 9047

